



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 2288

Texte de la question

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

M. le président. La parole est à M. Eduardo Rihan Cypel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Eduardo Rihan Cypel. Ma question s'adresse monsieur le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. Dans toutes les villes et dans tous les villages de France, nous avons commémoré hier l'armistice du 11 novembre qui a signé la fin de la Première guerre mondiale. Il y a quatre-vingt seize ans prit fin celle que nous avons nommé « la Grande Guerre » et dont chacun espérait qu'elle fût « la der des ders ».

Première guerre de masse, première guerre industrielle, 14-18 a façonné, par le sang et par la chair, l'histoire de toute l'Europe, particulièrement celle de notre pays. La France et les nations européennes ont plongé dans l'effroyable barbarie conduisant nos peuples à la première grande tragédie du XXe siècle naissant. La technique et la science furent détournées de leurs idéaux de progrès pour se perdre dans l'atrocité des tranchées, dans l'horreur et la barbarie. Nationalismes, course aux armements et volonté de puissance sans limites : telles furent les causes de la Première guerre mondiale.

Chers collègues, de la clairière de Rethondes, où fut signé l'armistice, à Notre-Dame de Lorette, où l'Anneau de la Mémoire rappelle le souvenir de près de 600 000 soldats de toutes nationalités morts au combat, notre pays a rendu hommage au sacrifice de nos aînés. Ce mémorial international, inauguré par le Président de la République hier, nous rappelle que la force du rassemblement a toujours permis à la France et à notre peuple de surmonter les moments les plus tragiques de notre histoire. Le Président Hollande a marqué avec justesse le lien entre devoir de mémoire et sens des responsabilités qui nous oblige d'être à la hauteur des défis placés sur le chemin de la France comme de l'ensemble de l'Europe. En effet, rien n'est jamais acquis ; la préservation de la paix, de la sécurité et de la prospérité a pour corollaire le rassemblement de toutes les volontés et la croyance en un patriotisme social auquel nous souscrivons pleinement.

Monsieur le secrétaire d'État, avec Romain Gary, nous pensons que : « Le patriotisme, c'est d'abord l'amour des siens. Le nationalisme, c'est d'abord la haine des autres. » Quelles leçons retenir aujourd'hui du sacrifice de nos aînés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire.

M. Kader Arif, secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. Monsieur le député, vous me donnez l'occasion par votre question de remercier l'ensemble de la représentation nationale pour son engagement et pour l'image que nous avons su collectivement donner de l'unité nationale, image qui a été une fierté pour nos concitoyens, mais aussi pour notre pays quand elle a été relayée dans un grand nombre d'autres

pays alliés, amis et invités. Je me félicite de la formidable mobilisation qui a eu lieu en 2014 : mobilisation des collectivités sur l'ensemble des territoires ; mobilisation du monde associatif ; mobilisation du monde combattant ; mobilisation des armées. Je me félicite également qu'il y ait eu volonté de transmission de cette mémoire dans le monde éducatif : trente comités académiques, 5 540 projets retenus dans le cadre du concours des petits artistes de la mémoire, 10 000 projets pour le centenaire, 3 000 pour les soixante-dix ans. Je pense aussi à la mobilisation culturelle, au vu du nombre d'expositions, de colloques, de documentaires, de films, de livres, laquelle a donné une grande image de notre pays pendant ce cycle mémoriel.

Je me retrouve autour des valeurs à l'origine de ce cycle, à savoir la volonté du Président de la République, lors de son discours du 7 novembre 2013, de lancer le cycle mémoriel. Il faut sans cesse se rappeler, se réapproprier ces valeurs : la nation, la République, le patriotisme, une mémoire apaisée, une volonté de paix. C'est ce que nous sommes parvenus à concrétiser pendant cette année 2014.

J'ai l'occasion, comme vous, monsieur le député, de citer régulièrement Romain Gary et, comme lui, je crois qu'il faut continuer à défendre avec force le patriotisme tout en luttant avec l'énergie maximale contre le nationalisme. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRD, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes écologiste et GDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Eduardo Rihan Cypel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2288

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2014](#)